

PRIMATURE

PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

**COMPTE RENDU DU CONSEIL
DES MINISTRES**

(PP-G/TRANS N°029-2022)

Valérie KABORE

Ouagadougou, le 14 septembre 2022

Le Conseil des ministres s'est tenu à Ouagadougou,
le mercredi 14 septembre 2022,
en séance ordinaire, de 09 H 00 mn à 15 H 45 mn,
sous la présidence de
Son Excellence Monsieur Paul-Henri Sandaogo DAMIBA
Président du Faso, Président du Conseil des ministres.

Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour,
entendu des communications orales,
procédé à des nominations
et autorisé des missions à l'étranger.

I. DELIBERATIONS

I.1. AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA COOPERATION REGIONALE ET DES BURKINABE DE L'EXTERIEUR

Le Conseil a adopté **huit (08) rapports**.

Le premier rapport est relatif au G5 Sahel.

Le fonctionnement du G5 Sahel a été impacté par le changement du contexte géopolitique et géostratégique dans la région du Sahel qui se traduit par une fragilisation de l'architecture du système sécuritaire. Cette situation nécessite un réajustement des approches politiques et stratégiques en privilégiant un soutien au renforcement des capacités opérationnelles des armées nationales.

Le Conseil a réaffirmé sa volonté de faire du G5 Sahel une organisation sous-régionale de coordination et de suivi de la coopération en matière de sécurité et de développement pour les pays membres.

Aussi, a-t-il instruit les ministres chargés du dossier de poursuivre les réflexions en collaboration avec les autres Etats membres et partenaires du G5 Sahel en vue du renforcement de cette coopération.

Le deuxième rapport est relatif à une demande d'agrément pour la nomination d'un Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République du Kenya auprès du Burkina Faso avec résidence à Accra, au Ghana.

Le Conseil a marqué son accord pour la nomination dudit Ambassadeur.

Le troisième rapport est relatif à une demande d'agrément pour la nomination d'un Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de l'Etat d'Israël auprès du Burkina Faso avec résidence à Abidjan, en République de Côte d'Ivoire.

Le Conseil a marqué son accord pour la nomination dudit Ambassadeur.

Le quatrième rapport est relatif à une demande d'agrément pour la nomination d'un Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République du Burundi auprès du Burkina Faso avec résidence à Abuja, en République fédérale du Nigéria.

Le Conseil a marqué son accord pour la nomination dudit Ambassadeur.

Le cinquième rapport est relatif à une demande d'agrément pour la nomination d'un Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République populaire du Bangladesh auprès du Burkina Faso avec résidence à Tripoli, en Libye.

Le Conseil a marqué son accord pour la nomination dudit Ambassadeur.

Le sixième rapport est relatif à une demande d'agrément pour la nomination d'un Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Guinée-Bissau auprès du Burkina Faso avec résidence à Dakar, en République du Sénégal.

Le Conseil a marqué son accord pour la nomination dudit Ambassadeur.

Le septième rapport est relatif à une demande d'agrément pour la nomination d'un Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Namibie auprès du Burkina Faso avec résidence à Accra, en République du Ghana.

Le Conseil a marqué son accord pour la nomination dudit Ambassadeur.

Le huitième rapport est relatif à une demande d'agrément pour la nomination d'un Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République d'Autriche auprès du Burkina Faso avec résidence à Dakar, en République du Sénégal.

Le Conseil a marqué son accord pour la nomination dudit Ambassadeur.

I.2. AU TITRE DU MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS HUMAINS, CHARGE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

Le Conseil a adopté **un décret** portant nomination de Greffiers en chef, Chefs de greffe des cours et tribunaux.

Ces nominations s'inscrivent dans le cadre du redéploiement annuel du personnel en vue de permettre aux juridictions concernées de remplir efficacement leurs missions.

L'adoption de ce décret permet la nomination de **dix-neuf (19)** personnes, conformément aux dispositions du décret n°2019-1202/PRES/PM/MJ/MINEFID du 03 décembre 2019 portant conditions et modalités d'affectation et de nomination du personnel du corps des Greffiers.

La liste de ces nominations sera publiée dans le Journal Officiel du Burkina Faso.

I.3. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE

Le Conseil a adopté **un décret** portant création, attributions, organisation et fonctionnement de l'Observatoire de la qualité des services financiers du Burkina Faso.

L'Observatoire de la qualité des services financiers du Burkina Faso est un organe d'appui à la promotion de l'inclusion financière, de veille, de suivi de la qualité des produits et services financiers et de médiation financière entre les prestataires des services financiers et leurs clients/usagers.

L'adoption de ce décret permet de renforcer la protection des clients, d'améliorer l'accès et l'utilisation des services financiers formels par les populations dans notre pays.

I.4. AU TITRE DU MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

Le Conseil a adopté **un rapport** relatif à la contribution financière du Burkina Faso à la septième Conférence de reconstitution du Fonds mondial de lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme.

Cette contribution vise à maintenir les financements du Fonds mondial au profit de notre pays en vue d'améliorer la mise en œuvre des programmes pour venir à bout des maladies prioritaires que sont le VIH/SIDA, la tuberculose, le paludisme et plus récemment la COVID-19.

Le Conseil a marqué son accord pour la contribution du Burkina Faso à ce Fonds pour un montant d'**un million USD**, soit environ **cinq cents millions (500 000 000) F CFA**.

I.5. AU TITRE DU MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

Le Conseil a adopté **un décret** portant attributions, composition et fonctionnement des organes consultatifs de la fonction publique d'Etat.

Ce décret vise à prendre en compte certaines innovations majeures en vue d'une redynamisation des Conseils de discipline par un élargissement du mode de saisine notamment avec la possibilité d'auto-saisine desdits Conseils.

L'adoption de ce décret permet aux organes consultatifs de la fonction publique d'Etat d'assurer efficacement leurs missions, conformément aux dispositions de la loi n°081-2015/CNT du 24 novembre 2015 portant statut général de la fonction publique d'Etat.

II. COMMUNICATIONS ORALES

II.1. Le ministre de l'Administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité a fait au Conseil **deux (02) communications.**

La première communication fait le bilan de la participation du Burkina Faso au 3^{ème} Sommet des Chefs de police, du 30 août au 1^{er} septembre 2022 à New York, aux Etats Unis d'Amérique.

Le Sommet des chefs de police est un cadre institué par les Nations unies pour offrir l'opportunité aux ministres chargés de la sécurité, aux chefs de police, aux experts, aux partenaires clés et aux hauts responsables des Nations unies d'échanger sur le renforcement de la sécurité internationale et les menaces transfrontalières.

Au cours de ce sommet, le prix de la femme policière de l'année a été remis à l'adjudant-chef de police Alizèta KABORE/KINDA, qui exerce comme point focal pour les questions de genre au sein de la mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA).

La seconde communication est relative à la présentation de l'Initiative d'Accra.

Cette Initiative regroupe le Togo, le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Niger, le Mali et le Burkina Faso, qui ont déjà organisé des opérations conjointes pour la lutte contre le terrorisme.

Elle est née de la volonté des Chefs d'Etat de ces pays de faire face ensemble aux actes de déstabilisation et de lutter plus efficacement contre le terrorisme et le crime transnational organisé dans la sous-région.

Le Conseil a instruit le ministre chargé du dossier de prendre toutes les dispositions pour une participation optimum de notre pays à cette initiative.

II.2. Le ministre de la Santé et de l'hygiène publique a fait au Conseil une communication relative à la campagne d'intensification de la vaccination contre la COVID-19 réalisée du 16 au 22 août 2022.

Au cours de cette campagne réalisée sur toute l'étendue du territoire, au total 686 000 personnes ont été vaccinées permettant d'améliorer la couverture vaccinale et de porter de 7,6% à 9,6% le taux des personnes complètement vaccinées.

Afin de poursuivre l'accélération de la protection des populations contre la pandémie de COVID-19, une nouvelle campagne d'intensification de la vaccination est prévue du 23 au 29 septembre 2022 sur toute l'étendue du territoire.

II.3. Le ministre du Développement industriel, du commerce, de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises a fait au Conseil une communication relative à la célébration de la 3^{ème} édition du « **Mois du Consommons local** » en octobre 2022.

Cette célébration placée sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur le Premier ministre, Chef du Gouvernement, se tient sous le thème « *Consommation des produits locaux, un levier d'accroissement des investissements productifs, de développement et d'intégration régionale* ».

Le « mois du consommons local » vise à contribuer à un éveil de conscience de la population burkinabè sur la nécessité de réduire la dépendance de notre pays vis-à-vis de l'étranger en termes d'approvisionnement en produits de grande consommation. C'est également un moment privilégié de promotion d'un développement endogène.

II.4. Le ministre des Sports, de la jeunesse et de l'emploi a fait au Conseil **deux (02) communications.**

La première communication est relative au retard dans l'exécution des travaux de réhabilitation et de mise aux normes du stade du 04 août.

Après le début de la réhabilitation de ce stade, plusieurs difficultés ont entravé l'exécution des travaux :

- la production et l'acheminement des équipements au Burkina Faso prévus pour être fabriqués en Europe qui connaissent un retard du fait de la COVID-19 et de la crise russo-ukrainienne ;
- la modification unilatérale par la société chargée de l'exécution des travaux, des conditions et modalités de paiement afférentes auxdits équipements qui sont passés du crédit documentaire à un règlement au comptant ;
- l'absence du plan archivé du stade du 04 août qui a engendré quelques difficultés au démarrage des travaux de réhabilitation de ladite infrastructure.

Au regard de ces difficultés, le Conseil a instruit les ministres chargés du dossier de prendre toutes les dispositions nécessaires en vue de l'accélération et l'exécution dans les meilleurs délais de la réhabilitation et la mise aux normes dudit stade.

La seconde communication est relative au Projet « formation de 40 000 animateurs sportifs de proximité et d'accompagnement à l'insertion professionnelle des jeunes ».

Ce projet vise la formation de masse de 40 000 personnes, la mobilisation de 1 500 volontaires dans l'animation sportive et leur accompagnement dans la création d'emplois.

III. NOMINATIONS

III.1. NOMINATIONS DANS LES FONCTIONS INDIVIDUELLES

A. AU TITRE DE LA PRIMATURE

- Monsieur Ousmane **ZONGO, Mle 247 194 F**, Conseiller des affaires économiques, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Chargé de missions, en remplacement de Monsieur Assié Abdou Dramane OUATTARA ;
- Madame Dabou Irène **TRAORE, Mle 47 685 F**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 13^{ème} échelon, est nommée Directrice des études, des statistiques et du suivi-évaluation ;
- Monsieur Abdoulaye **TIENDREBEOGO, Mle 54 595 A**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Directeur du protocole.

B. AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA COOPERATION REGIONALE ET DES BURKINABE DE L'EXTERIEUR

- Monsieur Daouda **BITIE, Mle 118 849 B**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Ministre Conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso à Pékin (République populaire de Chine) ;
- Monsieur Denis **KABORE, Mle 105 218 E**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Premier Conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso à Pékin (République Populaire de Chine) ;
- Monsieur Hassane **ZAMPALIGRE, Mle 105 224 J**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Premier Conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso à Abu Dhabi (Emirats Arabes Unis) ;
- Monsieur Vl^é Fulbert **TRAORE, Mle 97 973 V**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Premier Conseiller près

l'Ambassade, Représentation Permanente du Burkina Faso à Bruxelles (Belgique) ;

- Monsieur San Simon **COULIBALY, Mle 118 864 R**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Ministre Conseiller près l'Ambassade, Mission Permanente du Burkina Faso à Vienne (Autriche) ;
- Monsieur Soumaïla **CONGO, Mle 91 910 F**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Premier Conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso au Koweït ;
- Monsieur Moumini **GUIGUENDE, Mle 105 217 R**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Premier Conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso à Tripoli (Libye) ;
- Monsieur Bassirou **ZOMA, Mle 118 859 M**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 9^{ème} échelon, est nommé Ministre Conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso à Moscou (Fédération de Russie) ;
- Monsieur Armand **TIEMTORE, Mle 118 842 S**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 9^{ème} échelon, est nommé Ministre Conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso à Pretoria (Afrique du Sud) ;
- Monsieur Hermann Yirigouin **TOE, Mle 118 840 C**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Ministre Conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso à Washington D.C. (Etats Unis d'Amérique) ;
- Monsieur Grégoire **KABRE, Mle 97 968 K**, Conseiller des affaires étrangères, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Premier Conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso à Tokyo (Japon).

C. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE

- Monsieur Adama **OUEDRAOGO, Mle 112 480 T**, Inspecteur du trésor, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Agent comptable de la Commission nationale des Droits humains (CNDH).

D. AU TITRE DU MINISTERE DE LA SOLIDARITE NATIONALE ET DE L'ACTION HUMANITAIRE

- Monsieur Brahima **SORGHO, Mle 119 494 M**, Professeur certifié des lycées et collèges, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Chef de Département des opérations au Secrétariat technique du Registre social unique ;
- Monsieur Brama **TRAORE, Mle 208 478 A**, Administrateur des affaires sociales, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de la Solidarité nationale et de l'action humanitaire des Balé ;
- Monsieur Boukary **OUEDRAOGO, Mle 208 456 S**, Administrateur des affaires sociales, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de la Solidarité nationale et de l'action humanitaire des Banwa ;
- Monsieur Emmanuel **ZONGO, Mle 57 266 Z**, Inspecteur d'éducation de jeunes enfants, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de la Solidarité nationale et de l'action humanitaire du Bazèga ;
- Monsieur Moïse **BADO, Mle 116 770 D**, Inspecteur d'éducation spécialisée, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de la Solidarité nationale et de l'action humanitaire du Boulkièmdé ;
- Monsieur Abou **HEMA, Mle 246 976 Y**, Inspecteur d'éducation spécialisée, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de la Solidarité nationale et de l'action humanitaire de la Kompienga ;

- Monsieur Norègma **OUEDRAOGO, Mle 116 706 N**, Administrateur des affaires sociales, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de la Solidarité nationale et de l'action humanitaire du Kourwéogo ;
- Monsieur Adama **COULIBALY, Mle 92 528 F**, Inspecteur d'éducation spécialisée, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de la Solidarité nationale et de l'action humanitaire de la Léraba ;
- Madame Habibou **SEMDE, Mle 279 854 E**, Conseiller d'éducation féminine, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommée Directrice provinciale de la Solidarité nationale et de l'action humanitaire du Plateau-Central ;
- Monsieur Boukaré **SAWADOGO, Mle 218 468 D**, Administrateur des affaires sociales, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de la Solidarité nationale et de l'action humanitaire du Séno ;
- Monsieur Jean Sévérin **BAKALA, Mle 116 734 B**, Administrateur des affaires sociales, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de la Solidarité nationale et de l'action humanitaire de la Sissili ;
- Monsieur Lassina 2^{ème} Jumeau **ZOUNGRANA, Mle 218 491 W**, Administrateur des affaires sociales, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de la Solidarité nationale et de l'action humanitaire de la Tapoa ;
- Monsieur Noufou **SAVADOGO, Mle 92 525 H**, Administrateur des affaires sociales, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de la Solidarité nationale et de l'action humanitaire du Tuy ;
- Monsieur Lazé Ephrem **ZERBO, Mle 239 454 N**, Administrateur des affaires sociales, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de la Solidarité nationale et de l'action humanitaire du Yagha ;
- Monsieur Adama **SAWADOGO, Mle 78 106 C**, Inspecteur d'éducation spécialisée, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de la Solidarité nationale et de l'action humanitaire du Yatenga ;

- Monsieur Ousseiny **NACANABO, Mle 55 779 U**, Inspecteur d'éducation de jeunes enfants, 1^{ère} classe, 9^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de la Solidarité nationale et de l'action humanitaire du Zondoma ;
- Madame Lamoussa Clotilde **KORBEOGO, Mle 218 448 G**, Administrateur des affaires sociales, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommée Directrice provinciale de la Solidarité nationale et de l'action humanitaire du Zoundwéogo.

E. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

- Monsieur Souleymane **TOUGMA, Mle 50 973 U**, Conseiller d'administration scolaire et universitaire, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Secrétaire général de l'Agence nationale de biosécurité (ANB) ;
- Monsieur Valentin Stanislas Edgar **TRAORE, Mle 12 596 000 215 C**, Chargé de recherche en génétique et amélioration des plantes et en phytopathologie, 1^{ère} classe, 11^{ème} échelon, est nommé Directeur du Laboratoire national de biosécurité ;
- Monsieur Bourahima **BAMOUNI, Mle 212 412 X**, Conseiller en gestion des ressources humaines, 1^{ère} classe, 8^{ème} échelon, est nommé Directeur des ressources humaines de l'Agence nationale de biosécurité ;
- Madame Djénébou **KARAMA, Mle 245 182 P**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommée Personne responsable des marchés au Fonds national de la recherche et de l'innovation pour le développement (FONRID).

F. AU TITRE DU MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

- Monsieur Boubacar **OUEDRAOGO, Mle 40 681 W**, Enseignant-chercheur, catégorie PA, grade initial, 4^{ème} échelon, est nommé Secrétaire général adjoint ;
- Madame Haoua Pouitirvinna Laurentine **YOUGBARE/OUEDRAOGO, Mle 207 916 T**, Administrateur civil, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommée Conseiller technique, en remplacement de Madame YAMEOGO/NANA Bernadette ;
- Monsieur Norbert **ILBOUDO, Mle 41 364 F**, Professeur certifié des lycées et collèges, 1^{ère} classe, 15^{ème} échelon, est nommé Directeur des études, de la prospective et de l'évaluation de la Direction générale des examens et concours ;
- Monsieur Ousmane **KARAMBIRI, Mle 26 017 J**, Inspecteur de l'enseignement du premier degré, 1^{ère} classe, 10^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de l'Institut national de formation du personnel de l'éducation du Centre-Est ;
- Monsieur Salam **YARA, Mle 20 014 Y**, Inspecteur de l'enseignement du premier degré, 1^{ère} classe, 16^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de l'éducation préscolaire, primaire et non formelle du Plateau-Central ;
- Monsieur Dramane **DERME, Mle 49 906 D**, Inspecteur de l'enseignement secondaire, catégorie PB, 1^{ère} classe, 17^{ème} échelon, est nommé Directeur Provincial des enseignements post-primaire et secondaire du Kadiogo ;
- Monsieur Pié **COULIBALY, Mle 35 571 G**, Inspecteur de l'enseignement primaire et de l'éducation non formelle, 1^{ère} classe,

- 9^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de l'éducation préscolaire, primaire et non formelle du Kéné Dougou ;
- Monsieur Alexis **KIEMA, Mle 44 811 H**, Inspecteur de l'enseignement du premier degré, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial de l'éducation préscolaire, primaire et non formelle du Koulpelogo ;
 - Monsieur Dieudonné **BELEMSIGRI, Mle 54 428 N**, Inspecteur de l'enseignement secondaire, catégorie PB, 1^{er} grade, 13^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial des enseignements post primaire et secondaire du Kouritenga ;
 - Monsieur Kélé Tigui **SOULAMA, Mle 49 943 N**, Inspecteur de l'enseignement secondaire, catégorie PC, 1^{ère} classe, 13^{ème} échelon, est nommé Directeur provincial des enseignements post primaire et secondaire du Mouhoun ;
 - Madame Bozié Edwige Marie Gilberte **HIEN/SOME, Mle 36 118 W**, Inspecteur de l'enseignement secondaire, catégorie PB, 1^{ère} classe, 16^{ème} échelon, est nommée Directrice provinciale des enseignements post primaire et secondaire de l'Oubritenga ;
 - Madame Clarisse Marie Jeanne **ZOUNGRANA/KABORE, Mle 40 587 N**, Inspecteur de l'enseignement du premier degré, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommée Directrice provinciale de l'éducation préscolaire, primaire et non formelle du Passoré.

G. AU TITRE DU MINISTRE DE LA COMMUNICATION, DE LA CULTURE, DES ARTS ET DU TOURISME

- Monsieur Yakouba **BONKOUNGOU, Mle 104 104 E**, Conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Chargé de missions ;

- Madame Abibata **COULIDIATI/TOURE, Mle 51 103 J**, Conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication, 1^{ère} classe, 17^{ème} échelon, est nommée Chargée de missions ;
- Monsieur Ibrahiman **SAKANDE, Mle 51 104 M**, Conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication, 1^{ère} classe, 16^{ème} échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Lokré Evariste **KABORE, Mle 20 367 W**, Conseiller des affaires culturelles, 1^{ère} classe, 11^{ème} échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;
- Monsieur Rasmané **KAMBA, Mle 27 819 T**, Conseiller des affaires culturelles, 1^{ère} classe, 14^{ème} échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;
- Monsieur Hamadou **CONGO, Mle 25 898 F**, Conseiller en gestion des ressources humaines, 1^{ère} classe, 13^{ème} échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;
- Monsieur Léopold Marie Alfred **NIKIEMA, Mle 51 101 D**, Conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication, 1^{er} grade, 15^{ème} échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;
- Monsieur Bonaventure Bernadin **OUEDRAOGO, Mle 41 446 M**, Inspecteur de l'enseignement secondaire, catégorie PC, 2^{ème} grade, 12^{ème} échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;
- Monsieur Wendlassida Herman **POUYA, Mle 200 470 L**, Conseiller des affaires culturelles, 1^{er} grade, 6^{ème} échelon, est nommé Directeur général du Centre régional pour les arts vivants en Afrique (CERAV-Afrique) ;
- Monsieur Kouilga Valentin **KOMBASSERE, Mle 246 736 E**, Administrateur des services touristiques, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'aménagement touristique ;

- Monsieur Etienne **NANA, Mle 216 783 H**, Conseiller des services touristiques et hôteliers, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Directeur du développement de l'industrie touristique ;
- Monsieur Sibidé Geoffroy **LEMAN, Mle 238 117 N**, Conseiller des services touristiques et hôteliers, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Directeur de la réglementation et du contrôle ;
- Monsieur Hamado **OUEDRAOGO, Mle 200 485 X**, Conseiller des services touristiques et hôteliers, 1^{er} grade, 6^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'Observatoire national du tourisme ;
- Madame Bawagouin Thérèse **BARO/HEMA, Mle 359 225 J**, Administrateur des services touristiques, 1^{ère} classe, 1^{er} échelon, est nommée Directrice de la coopération et du soutien au développement des initiatives locales ;
- Monsieur Siaka **SANOU, Mle 216 774 L**, Conseiller en gestion du patrimoine culturel, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Directeur régional de la Culture, des arts et du tourisme des Hauts-Bassins.

H. AU TITRE DU MINISTERE DU GENRE ET DE LA FAMILLE

- Madame Maïmouna **ZOMA/TRAORE, Mle 52 148 L**, Inspecteur d'éducation spécialisée, 1^{ère} classe, 12^{ème} échelon, est nommée Directrice générale de l'Institut national d'éducation et de formation professionnelle (INEPRO) ;
- Madame Thérèse Valérie **SANOU, Mle 220 409 M**, Conseiller en promotion du genre, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommée Inspecteur technique.

I. AU TITRE DU MINISTERE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE L'EMPLOI

- Monsieur Karim **DAO, Mle 246 753 T**, Conseiller en emploi et en formation professionnelle, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Directeur des statistiques sectorielles et de l'évaluation ;
- Monsieur Mamadou **OUANDE, Mle 220 386 C**, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Directeur général du Centre d'évaluation et de formation professionnelle de Ouagadougou (CEFPO) ;
- Madame Josiane Annick **BELEMSOBGO/SANOU, Mle 245 167 S**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommée Directrice de l'administration et des finances du Centre d'évaluation et de formation professionnelle de Ouagadougou ;
- Monsieur Sidbékrista Eric Flavien **BOUDA, Mle 111 114 H**, Administrateur des services financiers, 1^{ère} classe, 9^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'administration et des finances de l'Agence nationale pour la promotion de l'emploi (ANPE) ;
- Monsieur Hamidou **SANKARA, Mle 117 349 J**, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, 1^{ère} classe, 10^{ème} échelon, est nommé Secrétaire général du Groupement d'intérêt public-programme national de volontariat au Burkina Faso (GIP/PNV-B) ;
- Monsieur Yaya **LOGONDA, Mle 94 675 U**, Professeur certifié d'éducation physique et sportive, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Chef de Département de l'Organisation et de la logistique au Secrétariat permanent du Tour du Faso ;
- Monsieur Pinguedwendé Ismael **TIENDREBEOGO, Mle 247 462 N**, Conseiller en archivistique, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur des archives et de la documentation ;

- Madame Félicienne **DIMA**, **Mle 91 706 R**, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommée Directrice de la prospective, de la planification et du suivi-évaluation.

III.2. NOMINATIONS DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

Le Conseil a procédé à la nomination d'Administrateurs au Conseil d'administration :

- de LA POSTE BURKINA FASO (LA POSTE BF) au titre du ministère de la Transition digitale, des postes et des communications électroniques ;
- de la Société burkinabè des fibres textiles (SOFITEX), de l'Agence burkinabè des investissements (ABI) et de l'Agence pour la promotion des exportations du Burkina (APEX-Burkina) au titre du ministère du Développement industriel, du commerce, de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises.

Le Conseil a également procédé à la nomination du Président du Conseil d'administration de LA POSTE BURKINA FASO (LA POSTE BF).

A. MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE, DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

Le Conseil a adopté **deux (02) décrets**.

Le premier décret nomme Monsieur Saidou **YANOGO, Mle 34 14 P**, Gestionnaire des télécommunications, Administrateur représentant l'Etat, au titre du ministère de la Transition digitale, des postes et des communications électroniques au Conseil d'administration de LA POSTE BURKINA FASO (LA POSTE BF) pour un premier mandat de trois (03) ans.

Le second décret nomme Monsieur Saidou **YANOGO, Mle 34 14 P**, Gestionnaire des télécommunications, Président du Conseil d'administration de LA POSTE BURKINA FASO pour un premier mandat de trois (03) ans.

A. MINISTERE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL, DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Le Conseil a adopté **trois (03) décrets**.

Le premier décret nomme Monsieur Blaise **YODA, Mle 104 514 A**, Ingénieur agronome, Administrateur représentant l'Etat, au titre de la Primature au Conseil d'administration de la Société burkinabè des fibres textiles (SOFITEX) pour un premier mandat de trois (03) ans, en remplacement de Madame Aïssata DIALLO/DIALLO.

Le deuxième décret nomme Monsieur Camille **ZONGO, Mle 247 912 F**, Conseiller des affaires économiques, Administrateur représentant l'Etat, au titre de la Présidence du Faso au Conseil d'administration de l'Agence burkinabè des investissements (ABI) pour un premier mandat de trois (03) ans, en remplacement de Monsieur Domèbèguière Constantin DABIRE.

Le troisième décret nomme Madame Estelle Lisa Bienbadoewa **KI, Mle 90 123**, Comptable, Administrateur représentant le personnel au Conseil d'administration de l'Agence pour la promotion des exportations du Burkina (APEX-Burkina) pour un premier mandat de trois (03) ans, en remplacement de Madame Céline COMPAORE/KABORE.

Pour le Porte-parole du Gouvernement,
le Ministre de la Communication, de la culture,
des arts et du tourisme assurant l'intérim


Valérie KABORE
*Officier de l'Ordre du mérite,
des arts, des lettres et de la communication*

